

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2016



MÉRIGNAC
11
ans
d'Agenda 21

**Un petit pas pour moi...
Un grand pas pour Mérignac**

« Cet engagement collectif sera au cœur de notre nouveau plan d'actions »

Mérignac publie chaque année son rapport développement durable depuis 2011.

Au-delà de l'exercice imposé, ce document est l'occasion de mettre en lumière quelques actions menées sur notre territoire au cours de l'année et finalement des contributions de notre ville à la réalisation de l'objectif « planète durable » fixé par l'ONU fin 2015.

La démarche Agenda 21 imprègne désormais chacune des actions municipales. L'année 2016 a notamment été marquée par le Prix Energies Citoyennes, distinguant notre travail en faveur de la transition énergétique. Quelques mois après la COP21 et la signature de la charte européenne Mayors adapt par la Ville, cette récompense a conforté notre choix d'une politique ambitieuse de lutte contre le changement climatique.

Prise en compte de l'environnement dans notre développement urbain, lutte contre le gaspillage alimentaire, préservation de la biodiversité, promotion des circuits courts et de l'agriculture urbaine, développement des mobilités douces, renforcement de la cohésion sociale,... les raisons d'agir sont toujours aussi nombreuses, tout autant que les champs d'action !

Ces derniers mois, j'ai encore mesuré combien les Mérignacais souhaitent devenir acteurs d'un développement harmonieux et respectueux de notre territoire. Cet engagement collectif sera au cœur de notre nouveau plan d'actions et de notre stratégie de développement durable pour les 15 prochaines années. Pour une ville verte, exemplaire, qui profite à tous ses habitants et qui laisse la place à leurs projets.



Alain Anziani
Maire de Mérignac

sommaire

3

La démarche

6

Les actions

repères

De Rio à Mérignac

L'histoire de l'Agenda 21 débute en 1992 au premier Sommet de la Terre à Rio, lorsque 173 gouvernements décident ensemble de fixer les lignes des progrès que l'humanité devra adopter au 21^{ème} siècle, afin de maintenir son développement économique et social dans un environnement acceptable. La définition de l'Agenda 21 est, depuis 2010, inscrite dans la loi française. En 2012, le nouveau sommet de Rio conclut que la planète doit réorienter d'urgence son développement, autour d'axes plus forts comme :

- > La réalisation d'une économie verte pour contribuer à l'élimination de la pauvreté, à la croissance économique durable et au bien-être de l'humanité.
- > Le fonctionnement des écosystèmes de la planète.
- > Le renforcement de la gouvernance.



La démarche

La concertation au cœur du nouvel agenda 21

En 2003, Mérignac est la première ville de Gironde à se doter d'un agenda 21.

Pour être durable, cette démarche récompensée plusieurs fois au niveau départemental et national, doit être sans cesse approfondie, précisée, réactualisée. Évalué régulièrement, l'agenda 21 mérignacais se décline en différentes actions. Elles sont reprises en détail dans les rapports 2014 et 2015. Pour rester à l'avant garde dans ce domaine, la Ville a également entrepris une évaluation de sa responsabilité sociétale. Fruit de ces réflexions, le troisième plan d'actions de la Ville annonce une feuille de route plus mature, adaptée aux nouveaux enjeux comme la transition énergétique et la participation des parties prenantes.

Se rencontrer, échanger, valider

Mérignac a multiplié les rencontres pour soumettre à tous les pistes travaillées en concertation avec des acteurs spécifiques (entreprises, associations, spécialistes...).

Écologie urbaine dans le bureau du Maire

Le Maire a rencontré dans son bureau six Mérignacais pour débattre de thèmes autour de l'écologie urbaine en avril. Ils ont été tirés au sort parmi une vingtaine de candidature (appel dans le magazine municipal). Ils ont ensuite rejoint un panel de 25 habitants issu d'un appel à volontariat. Ce groupe s'est réuni deux fois en mai avec un objectif clair : passer l'agenda 21 de la ville au crible... lui faire subir une sorte de crashtest ! Les thèmes qu'ils ont jugés prioritaires et dans lesquels ils ont souhaité s'investir ont été retenus et approfondis lors d'un « Market place ».

« Market place »

À l'occasion de la semaine du développement durable, la Ville, la Métropole, des associations et des Mérignacais issus du panel ont co-organisé un « Market place » sur la place Charles de Gaulle. Le principe :



Rencontre entre le Maire et 6 Mérignacais autour de l'écologie urbaine

4 stands, 4 thématiques (mobilité, ville comestible, compostage et énergie) pour inviter les passants à exprimer leurs attentes, leur expérience, leurs priorités autour du Développement Durable. L'occasion de partager nos ambitions ainsi que de repérer des initiatives et de potentiels contributeurs à notre démarche.

Workshops

Encore plus concrets, les workshops, des ateliers de travail, composés d'habitants, d'entreprises, d'associations et d'élus, avaient pour objectifs d'identifier des actions et d'approfondir leur opérationnalité immédiate.

À titre d'exemple l'habitat participatif, le jardinage urbain ou la précarité énergétique ont été traités et seront les premières actions lancées... Pour un agenda 21 contributif !

Un agenda 21 encore plus ambitieux

Au terme de cette vaste concertation, 7 ambitions ont été identifiées. Elles thématisent la stratégie de la Ville en matière de développement durable pour les 15 ans à venir... Elles se déclineront en 21 initiatives qui se concrétiseront en actions. Cette étape charnière va intervenir d'ici fin 2016 pour une présentation du nouveau plan d'action en janvier 2017.



Témoignage

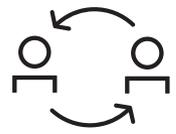
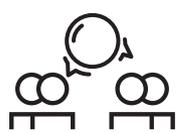
« Une méthode simple pour échanger sur des cas concrets »

Benoît Maury, Mérignacais impliqué dans le « Market place »

« J'ai participé au « Market place mobilité » avec l'association Vélo-Cité. Nous avions à notre disposition une grande carte de la ville sur laquelle nous invitions les passants, piétons ou cyclistes, à figurer leurs déplacements, les portions qui posaient problèmes, etc. Cette méthode simple pour échanger sur des cas concrets nous a permis d'identifier les trajets les plus empruntés et les points de progression. Transmises aux services de la mairie, ces infos devraient permettre d'améliorer l'expérience quotidienne des habitants. A titre personnel, j'aimerais récupérer cette carte et recueillir le même type de témoignages dans mon entreprise [la DGAC], où j'ai déjà lancé un sondage sur les déplacements en vélo dans le cadre du travail. Je serai d'ailleurs volontaire si la ville mobilisait un panel de citoyen sur cette question. »

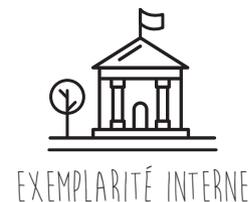


Les 7 ambitions proposées pour l'agenda 21 n°3

 <p>VILLE PARTAGÉE</p>	 <p>VILLE COMESTIBLE</p>
 <p>VILLE À ÉNERGIE POSITIVE</p>	 <p>ÉCONOMIE LOCALE ET ÉCHANGES</p>
 <p>ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET VILLE ZÉRO DÉCHET</p>	 <p>DÉMOCRATIE CONTRIBUTIVE</p>



Le « Market place » sur la place Charles de Gaulle.





Les actions



Climat - Énergie

Une « mallette énergie » pour les bénéficiaires du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Fin 2015, la Ville de Mérignac a passé une convention avec l'association Alteramazones pour expérimenter le dispositif « mallette énergie ». L'objet de cette action originale ? Sensibiliser concrètement les habitants à l'amélioration de leur habitat en leur donnant l'opportunité de manipuler et noter différentes mesures (températures de l'eau chaude, des parois, des sols et plafonds, bruit, lumière...). La Ville a souhaité développer cette expérimentation auprès de publics plus démunis.

Le CCAS et le Relais des solidarités ont ainsi ciblé une dizaine de foyers avec des caractéristiques différentes (familles monoparentales, personnes jeunes ou âgées, d'actifs, d'inactifs, habitant en logement individuel ou collectif). Propriétaires de leur logement, elles seront sensibilisées à l'amélioration de leur habitat à domicile. Cette action s'inscrit dans les objectifs municipaux de lutte contre la précarité énergétique.

Le biocombustible Yaakaar présenté à la COP 22 !

<http://www.projets-solidaires.org>

Le premier forum « filière vélo » de l'agglomération

En Métropole, la pratique du vélo a augmenté de 7% entre 2014 et 2015. Dans le sillage de ce phénomène de société, le 9 avril 2016 Mérignac recevait le premier « Forum vélo » à la maison des associations. Professionnels, associations d'usagers, centres de formation et élus ont pensé ensemble l'avenir d'une pratique et d'une filière en plein boom. Plus rapide, économique, écologique, bonne pour la santé et porteuse

d'emplois, la pratique du vélo doit être encouragée ! La Ville va proposer, en lien avec la Métropole et les différents acteurs, des itinéraires maillés, fonctionnels et sécurisés, mettre l'accent sur le stationnement des vélos et mieux les garantir contre le vol.

À l'issue du forum, plusieurs propositions ont émergé comme la création d'une association métropolitaine de la filière vélo /mobilités douces, le lancement d'un appel à projet pour récompenser les innovations dans la filière, et la naissance d'un pôle régional d'excellence.

Témoignage

« Notre biocombustible sauve des vies et des arbres »

Christian Cabrit, président de l'association « Projets Solidaires »

« Chaque année en Afrique, 400 000 personnes meurent prématurément en raison de la toxicité des fumées dégagées par le charbon de bois pendant la cuisine. Or, il est possible de le remplacer par des biocombustibles plus sains, plus économiques et moins dévastateurs pour la forêt. Notre association intervient dans le domaine de l'énergie domestique en Afrique de l'Ouest. Nous avons mis au point des foyers améliorés qui permettent de faire des économies de bois de l'ordre de 50%, et créé des biocombustibles à partir de déchets de karité séchés, de tiges de coton carbonisées ou de coques d'arachides broyées mélangées avec de l'argile. Ce dernier procédé est lauréat de l'opération « 100 projets pour le climat » lancé par le ministère du Développement Durable. Appuyée par la Ville, notre association a pu le développer à Kaolac, ville jumelle de Mérignac. »



Témoignage 7

« Le vélo loisir c'est bien, le vélo pour aller au boulot c'est encore mieux »

Christian Barbier, gérant du magasin Ecocycle

« Pour généraliser la pratique du vélo à Mérignac, il faut sécuriser davantage les voies d'accès, multiplier les pistes entre le centre-ville et les zones d'activités ou améliorer les parkings de stationnements pour les bicyclettes. Les professionnels du secteur peuvent aussi agir : notre magasin propose par exemple des packs de 2 à 10 vélos anciens remis à neufs pour les entreprises. Et il existe depuis le 1^{er} janvier des mesures fiscales de crédit d'impôt pour celles qui achètent des vélos à leurs salariés. Bientôt je l'espère, prendre la voiture pour aller au boulot ou au resto entre midi et deux sera dépassé. »



Biodiversité

Une Ville zéro phyto

Pionnière dans la Métropole, Mérignac a fait certifier ses 8 parcs municipaux par Ecocert en 2007. Depuis 2012, elle a entrepris de faire certifier ses espaces verts par le label « écojardin » de l'association « Plante et cité », renouvelé tous les 3 ans. Prochain passage en octobre pour une nouvelle attribution du label en novembre 2016. Par ailleurs, la Ville est volontaire pour tester des actions métropolitaines innovantes comme la fauche tardive. Cette pratique, qui consiste à limiter la fréquence et l'intensité des fauchages des bords de routes (coupe moins courte, produits non polluants...), garantit le respect de l'environnement et la santé de tous.

Une salle d'activité en bois biosourcé

Un bâtiment bois et biosourcé abrite maintenant la salle d'activités associatives du Burck. Cette construction est bioclimatique sur bien des aspects : l'orientation et la position sur la parcelle pour capter le soleil l'hiver et l'ombre l'été, la compacité (une seule salle d'activité de 80 m²), l'excellente isolation thermique (épaisseur des ossatures, étanchéité à l'air, chasse aux ponts thermiques, isolant en bois compacté)... le tout complété par une VMC simple flux et un poêle à granulés programmable et automatique pour le chauffage ! Autre enjeu écologique : l'utilisation du bois et de tous ses dérivés (osb, laine de bois, panneaux acoustiques en fibres de bois, etc.). Des matériaux biosourcés... et économiques.

Le chiffre

1 ménage mérignacais

5

EST ÉQUIPÉ DE KITS MAC EAU

La Ville de Mérignac, partenaire de l'opération MAC EAU avec le SMEGREG et le Département, a distribué gratuitement 7 362 kits

hydroéconomiques aux Mérignacais en 4 ans (90 % de l'objectif). L'opération a permis de toucher 22 % des ménages (6 785 exactement) et d'équiper les hôtels de la Ville qui ne l'étaient pas déjà (577). Deuxième pôle hôtelier de la Gironde, Mérignac compte en moyenne 2000 nuitées par jour. L'impact des consommations est l'affaire de tous : habitants, entreprises, mais aussi visiteurs.



Réseau de chaleur : deux périmètres sont en cours d'optimisation. L'étude porte sur deux types d'énergie (géothermie, biomasse).

La nouvelle Maison des habitants de Beaudésert a signé avec Enercoop, un fournisseur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable.

Mérignac se mobilise pour le retour d'une agriculture urbaine à Beutre.

Les 39 bornes implantées en ville pour récupérer le Textile, le Linge de maison et les Chaussures ont permis de collecter 334,6 tonnes, soit 5 kg/hab/an (la moyenne métropolitaine est de 2,9 kg/hab/an).

L'AGENDA 21 AU FIL DE L'ANNÉE

Le CREAQ (Centre Régional d'Ecoénergétique d'Aquitaine) a tenu 17 permanences espace énergie à la Maison des Associations.
+ de renseignements sur www.merignac.com

L'école Arnaud Lafon a reçu le label éco-école pour la mobilisation des élèves et de la communauté éducative dans des pratiques écoresponsables (fonctionnement et enseignements).

Le SIVU qui prépare et distribue les repas dans les écoles, les foyers restaurant, etc. a vu son label Territoire BIO Engagé renouvelé car 30 % des produits qu'il utilise sont bio.



Cohésion sociale

Les jardins du partage

La Ville de Mérignac compte 38 jardins partagés et pédagogiques, ce qui la place dans le top 3 des communes les plus vertes de France juste derrière Nancy et Marseille. À Beutre, Beaudésert, aux Eyquems, au Luchey, à Artac, au Burck et bientôt à Capeyron et la Glacière, le jardinage réunit les habitants, jeunes et moins jeunes, en collectifs. Dans ces lieux conviviaux où l'on se perfectionne aux techniques de compostage et de paillage, on produit dans le respect de la biodiversité... et l'on cultive la solidarité : chaque année, plus de 100 kg de fruits et légumes sont distribués aux associations caritatives. Les jardins thématiques ne sont pas oubliés : un carré d'aromatiques (données par le jardin du Burck) a été planté par des habitants au Relais des Solidarités, à Capeyron.

Témoignage

9



« L'impasse ouvre sur leur jardin »

Julien Bergognat, animateur à l'Amicale Laique de la Glacière

« L'idée de créer un jardin dans un espace en friche a germé après avoir lancé un diagnostic sur les besoins des jeunes dans le quartier. On s'est aperçu qu'ils avaient envie de s'impliquer dans un projet au long cours. En avril, nous les avons invités autour d'un barbecue avec un architecte qui, après avoir échangé avec eux, leur a proposé un croquis. L'aménagement du jardin durera un an et comportera 4 étapes. Depuis juillet, la terrasse et l'abri de jardin sont en

place, les jeunes construiront une cabane en octobre, un bassin japonais en février, complétés par un bac et un mur végétalisés au printemps prochain. Ils planifient eux-mêmes les travaux, recherchent des bénévoles et récupèrent des palettes pour créer des mobiliers de jardin recyclés. Ce projet rayonne dans tout le quartier : pour la terrasse, nous avons reçu l'aide d'un parent qui travaille dans le bâtiment ! »

Les forums de la santé initiés par la Ville sont devenus des rendez-vous réguliers et autonomes au collège de Capeyron et au lycée.

Epicierie sociale : la Ville va essayer d'y développer les produits en vrac afin de limiter les emballages et permettre aux bénéficiaires d'acheter la portion dont il a besoin pour goûter ou éviter de stocker pour rien.

En 2016, les Escales d'été se sont engagées sur 4 grands principes d'éco-responsabilité : la sobriété, l'efficacité, le partage, la réutilisation et le recyclage.

L'AGENDA 21 AU FIL DE L'ANNÉE

Durant l'opération Quartier Libre, les jeunes ont été sensibilisés au Développement Durable.

Culture et solidarité : Les usagers du Relais des Solidarités ont pu assister à une représentation du « Bar à Paillettes » dans le cadre des Escales d'été.

8 familles à énergie positive ont relevé le défi du même nom au sein de l'équipe des Méri'watt.

Épanouissement

City stade : les jeunes ont atteint leur but

La création d'un city stade faisait partie des idées phares recueillies lors du « Lab Jeunesse » auquel la mission Agenda 21 a participé en 2015. La vingtaine de jeunes issus des résidences Yser et Pont-de-Madame, engagés depuis le début dans ce projet, ont été entendus ! Depuis juin, le terrain en accès libre déroule ses 300 m² de revêtement synthétique dans l'enceinte du stade Robert Brettes, à proximité de la Maison des associations. Améliorer son quotidien, c'est parfois simple comme deux cages de foot, des paniers de basket et des buts brésiliens latéraux ! Ce cinquième city stade a coûté 47 000 euros, subventionnés par l'UEFA* (Euro 2016) et a été le cadre d'un chantier d'insertion jeune.

*l'Union européenne des associations de football



City stade

Mise en place d'un jardin partagé entre la crèche et l'Épahd de Beutre.

Création du jardin familial de Beaudésert.

Organisation d'un Café associatif sur le Développement Durable à la Maison des Associations.

En lien avec les services, les habitants et les structures de quartier, le projet Mona Lisa a permis de mieux repérer des personnes âgées en situation d'isolement. Des réunions de quartier ont fait remonter des projets soutenus par les jeunes. A suivre...

Les journées du patrimoine 2017 ont fait la part belle au paysage naturel de la Ville : le centre de production horticole, la Ferme de découverte ou les domaines viticoles de Mérignac étaient ouverts au public.

L'AGENDA 21 AU FIL DE L'ANNÉE

Projet d'habitat participatif à Beutre (une démarche citoyenne qui permet à des personnes de s'associer pour concevoir elles-mêmes leurs logements).

Tous impliqués dans la sensibilisation au développement durable :

- le centre social d'Arlac a organisé un « troc plante » et un marché du Développement Durable.
- l'association « jardin et écotourisme » propose des balades ou autres « robinsonnades » toute l'année.
- le Biocoop relaie ses « biotonomes » (une journée pour sensibiliser les consommateurs).
- la Ville a participé à « Earth hour » (un événement de lutte contre le changement climatique) et à la journée mondiale de l'eau.



Modes de consommation

Sokengo, l'autre façon de financer des projets

Diversifier les modes de financements des projets pour trouver un avenir en dehors des banques et des subventions de la collectivité est l'un des piliers de l'économie sociale et solidaire (ESS). Depuis juin 2016, Mérignac est partenaire de Sokengo, la plateforme de financement participatif lancée par Sud Ouest. Grâce aux dons effectués sur cet espace en ligne, des projets locaux peuvent voir le jour : trouver des fonds pour créer un potager éducatif, repeindre un club-house ou réaliser le clip d'un groupe... La solidarité transforme les bonnes idées en belles histoires !

<https://www.sokengo.fr/sokengo-cest-quoi>

Les commerçants au défi

30 commerçants et artisans mérignacais se sont engagés dans l'opération « écos-défis des commerçants et artisans » pilotée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la CCI Bordeaux, Bordeaux-Métropole et la Ville de Mérignac. L'objectif est de relever au moins 3 défis écologiques sur une liste de 20 actions autour du tri des déchets, de la maîtrise des consommations d'énergie et d'eau, de l'utilisation d'éco-produits, ou de la suppression des sacs plastiques. À l'issue d'un accompagnement personnalisé sur les thématiques choisies, les entreprises pourront obtenir le label, signer une charte et apposer un logo sur leur vitrine. Ils bénéficieront aussi d'une communication dynamique avec des acteurs et partenaires locaux.

Témoignage

« Avec "Mon quartier sans sacs plastiques", Beutre a innové »

Catherine Cabout, pharmacienne à Beutre

« En mai, à l'initiative de la Mairie, les commerçants de Beutre ont devancé la loi de transition énergétique qui interdit la distribution de sacs plastiques depuis le 1^{er} juillet 2016. La Ville nous a proposé de remettre des sacs en coton de la Surf Rider Foundation. Cette opération allait dans le droit fil d'un geste que nous appliquions déjà dans la pharmacie, où le papier a remplacé le plastique depuis un moment. Sensibiliser la clientèle, prendre les devants, être innovants, c'était aussi donner une meilleure image de notre quartier qui a souffert pendant les travaux. »



Création d'un guide pour organiser des vide-greniers plus écologiques dans une logique d'économie circulaire.

Ouverture de la « Ruche qui dit oui » à Beaudésert.

En 3 ans, la Ville a aidé à financer 46 composteurs, 56 récupérateurs d'eau de pluie et 2 chauffe-eaux solaires, pour un montant de près de 8 000 euros. Depuis 2007, elle a subventionné 172 composteurs, 74 récupérateurs d'eau de pluie et 10 chauffe-eaux solaires, pour un montant de près de 12 000 euros.

Organisation des Conseils citoyens.

L'AGENDA 21 AU FIL DE L'ANNÉE

La Fabrique à initiatives d'ATIS étudie avec la Métropole et la Ville les conditions d'implantation d'une ressourcerie. L'idée : favoriser la réutilisation de certains matériaux considérés comme des déchets.

Opération « voisins d'entreprises ».

La start-up mérignacaise IIDRE a créé une station de mesure de la qualité de l'air intérieur. La « Station-Air » mesure ainsi la concentration de monoxyde de carbone et de dioxyde d'azote - principaux indicateurs de la pollution de l'air et des risques ménagers -, ainsi que le bruit et le confort thermique.

Concertation suivie et originale pour renouveler avec ses habitants le futur Quartier Marne Soleil.



Un petit pas pour moi...
Un grand pas pour Mérignac